

# Virage retrait d'admonestation

Cours pour les délinquants de la route  
en vue de la restitution anticipée du permis de conduire

# Reprendre le volant

Durant ce cours, vous analysez votre propre comportement dans la circulation routière ainsi que celui des autres usagers. Cette démarche constitue la base d'une conduite sûre et respectueuse des règles à l'avenir. L'objectif est la mise au point de stratégies individuelles visant à réduire fortement le risque d'un nouveau retrait de permis.

## Description du cours

Le cours repose sur l'échange d'expériences avec, en moyenne, quatre autres personnes dans la même situation et se concentre sur l'élaboration de solutions concrètes afin d'éviter de nouveaux délits routiers entraînant un retrait de permis. Il met l'accent sur les éléments suivants:

- les délits routiers et leur dangerosité
- conséquences juridiques
- fixation de nouveaux objectifs de comportement dans la circulation routière
- reconnaissance de signaux d'alarme en relation avec les comportements dangereux
- élaboration de solutions individuelles concrètes

## Vos avantages



- Restitution anticipée du permis de conduire dans le cadre des possibilités légales
- Réduction du risque de récidive
- Echange d'expériences
- Elaboration de solutions concrètes applicables dans la circulation routière et au quotidien
- Elaboration de solutions pour chaque situation individuelle

## Principaux contenus du cours

### 1<sup>er</sup> soir

- Questions organisationnelles
- Déroulement, objectifs
- Création d'une dynamique de groupe et motivation à l'autoresponsabilisation
- Comportement individuel au volant en relation avec les délits routiers
- Analyse coût/utilité du comportement passé et futur dans la circulation routière

### 2<sup>e</sup> soir

- Informations sur des aspects fondamentaux de la circulation routière
- Lois physiques dans la circulation routière, sens des règles, aspects juridiques
- Mise au point de stratégies individuelles d'adaptation aux normes routières

### 3<sup>e</sup> soir

- Identification de situations à risque en relation avec les délits routiers
- Elaboration de plans individuels en vue d'un changement de comportement (avantages, confiance, expériences positives, exercices visant à prévenir la récidive)
- Avantages du nouveau comportement adopté
- Autorécompense, mise en application pratique

### 4<sup>e</sup> soir

- Premiers succès dans la mise en application des stratégies définies
- Gestion de soi
- Prévention de la récidive
- Perspectives, remise de l'attestation de participation

### Entretiens téléphoniques consécutifs

- Deux entretiens téléphoniques facultatifs de 20 minutes chacun dans les six mois qui suivent la fin du cours

### **Le bpa. Pour votre sécurité.**

Le bpa est le centre suisse de compétences pour la prévention des accidents. Il a pour mission d'assurer la sécurité dans les domaines de la circulation routière, du sport, de l'habitat et des loisirs. Il élabore notamment des cours pour les délinquants de la route.

# Administration, organisation

## Direction/animation du cours

Le cours est assuré par un-e psychologue FSP indépendant-e de l'autorité ayant prononcé le retrait de permis. L'anonymat est garanti dans la mesure où l'animateur/-trice du cours est tenu-e au secret professionnel.

## Durée du cours

- 4 unités de 90 minutes chacune
- 2 entretiens téléphoniques consécutifs (facultatifs) de 20 minutes environ chacun

## Frais

Voir bulletin d'inscription

## Inscription

Au moyen du bulletin joint, à compléter et à envoyer à l'adresse figurant sur celui-ci

## Informations

Pour toute question, vous pouvez contacter l'animateur/-trice du cours, dont les coordonnées figurent sur le bulletin d'inscription joint.

Photo : © DiMaggio/Kalish/Corbis/Specter

Texte : © bpa 2010, reproduction souhaitée avec mention de la source